

Accompagnement personnalisé

Consolidation et accompagnement au choix d'orientation

L'accompagnement personnalisé (désormais appelé « **consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation** »), permet d'individualiser le parcours de l'élève. Il est inclus dans son emploi du temps (de la seconde à la terminale).

OBJECTIFS :

- **consolider les compétences** des élèves dans les disciplines d'enseignement général (particulièrement en français et en mathématiques, en fonction des besoins des élèves déterminés à l'issue du **test de positionnement** de début de seconde professionnelle) ;
- **offrir une aide méthodologique** (par exemple, l'apprentissage de la prise de notes et l'entraînement à des recherches documentaires, notamment lorsque l'élève envisage de poursuivre ses études dans l'enseignement supérieur) ;
- **préparer l'orientation** tout au long du cycle, en approfondissant un champ disciplinaire (en mathématiques par exemple), en entraînant les élèves aux examens et aux concours et en les aidant à conforter leur projet professionnel.

ORGANISATION :

La durée totale de l'accompagnement personnalisé en baccalauréat professionnel est de 265 heures à répartir sur les 84 semaines du cycle de trois ans. L'accompagnement personnalisé s'inscrit dans l'emploi du temps scolaire des élèves.

L'organisation de l'accompagnement personnalisé peut prendre plusieurs formes :

- en **modules**, regroupant des élèves d'une même classe ou de classes différentes ;
- en **groupes** de taille variable, pour une aide individualisée, notamment pour les savoirs fondamentaux ;
- en **tutorat**, adapté à la préparation d'un concours ou à un changement d'orientation.

PUBLIC ET CONTENU :

L'accompagnement personnalisé concerne **tous les lycéens professionnels**. C'est une réponse ciblée aux besoins de chaque élève, notamment ceux qui ont besoin de consolider leurs acquis dans le cadre de leur formation, ceux qui souhaitent s'orienter vers une autre spécialité ou rejoindre les voies générale et technologique ou ceux qui souhaitent poursuivre des études supérieures.

Toutes les disciplines sont susceptibles d'être intégrées à ces actions d'accompagnement personnalisé. Les disciplines générales sont les principales concernées.

- **en seconde professionnelle**, consolidation en français et mathématiques pour les élèves qui en ont besoin, et aide à l'orientation ;
- **en première professionnelle**, accompagnement personnalisé et réflexion sur le projet d'avenir ;
- **en terminale professionnelle**, accompagnement personnalisé et préparation à l'après-bac, au choix :
 - **poursuite d'études** ;
 - **insertion professionnelle et entrepreneuriat**.

